

Montréal, le 15 octobre 2025

Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, ave. d'Estimauville
Québec (Québec) G1C 0C1
Courriel : information@iaac-aeic.gc.ca

Objet : Lettre de soutien au projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) souhaite exprimer son appui au projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur qui représente une avancée stratégique majeure pour l'économie canadienne. En renforçant la souveraineté économique du pays et en favorisant la diversification des marchés d'exportation, ce projet contribuera significativement au dynamisme économique des régions avoisinantes et à la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.

MEQ est une association d'affaires dédiée à la croissance du secteur manufacturier québécois. Le secteur manufacturier est l'un des piliers économiques du Québec. En 2024, il représente 12,3 % du PIB québécois ainsi que 86,1 % des exportations. La fabrication est le secteur économique le plus important relativement à sa contribution au PIB du Québec. Le secteur manufacturier a généré des ventes globales de 219,1 milliards de dollars en 2024 et il emploie 501 500 personnes au Québec. Il y a 13 601 entreprises manufacturières au Québec. Pour être en mesure d'assurer la vitalité de notre secteur, la question de la chaîne logistique est déterminante, notamment afin d'assurer l'exportation efficace.

Deuxième port en importance au Canada, le Port de Montréal est la principale porte de sortie maritime vers l'Europe et l'Asie depuis l'Est du Canada. Cette position géographique unique en fait une infrastructure névralgique pour le commerce international. Véritable plaque tournante logistique intermodale, le Port joue un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises manufacturières exportatrices du Québec, de l'Ontario et de l'Est canadien. Dans un contexte où le Canada cherche activement à diversifier ses partenariats commerciaux au-delà de l'Amérique du Nord, le Port de Montréal est plus que jamais un levier stratégique pour accéder à de nouveaux marchés.

Or, les capacités actuelles du port approchent de leur limite. À titre d'exemple, si seulement 6 % des exportations vers les États-Unis étaient redirigées vers d'autres marchés, le Port de Montréal atteindrait sa pleine capacité. Il est donc impératif d'en accroître la capacité dès maintenant pour répondre aux besoins futurs et soutenir la croissance des exportations canadiennes.

La réalisation du projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur permettra de répondre à cette demande croissante. Elle générera plus de 10 000 emplois directs et indirects, tout en renforçant la compétitivité logistique du corridor du Saint-Laurent au bénéfice des entreprises exportatrices canadiennes et de leurs employés.

Sur le plan environnemental, nous saluons les efforts déployés par l'Administration portuaire de Montréal (APM) pour intégrer des mesures de protection rigoureuses. Les plans de mitigation proposés pour la rainette faux-grillon et les chevaliers cuivrés témoignent d'une volonté sincère de préserver la biodiversité. Le respect des 387 conditions de réalisation identifiées par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada illustre le sérieux et la rigueur des démarches entreprises par l'APM.

Enfin, nous tenons à souligner la transparence et l'ouverture dont fait preuve l'APM, notamment à travers les séances d'information et les consultations citoyennes organisées à Contrecoeur et Verchères. Ces démarches illustrent un engagement sincère envers le dialogue et la participation publique.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Julie White
Présidente - directrice générale de Manufacturiers et Exportateurs du Québec
Vice-présidente, Québec, Manufacturiers et Exportateurs du Canada